

COMPTE-RENDU RENCONTRE DU QUARTIER RURAL

Le 30 octobre 2018, restaurant le Gare la Fô

Etaient présents : Michaël QUERNEZ, Pascale DOUINEAU, Michel FORGET, Gérard JAMBOU, Gildas LE BOZEC, Manuel POTTIER

Egalement présents dans l'assemblée, Danièle KHA, Daniel LE BRAS

Public 60 personnes environ

1/ CONSTRUIRE ENSEMBLE DES ESPACES DE CONVIVIALITE

Pascale DOUINEAU rappelle la genèse de ces espaces. Créer du lien social en co construisant des espaces de convivialité avec les habitants. 3 existent aujourd'hui : quartier est, quartier rural et quartier nord. En ce qui concerne le quartier rural un contact avait été pris lors d'une précédente réunion de quartier, quelques citoyens souhaitaient juste avoir un endroit pour jouer aux boules. Après quelques rencontres, le service espaces verts de la ville a aménagé un terrain de boules et mis à disposition une table de pique-nique à proximité dans le quartier de kerrez, chemin des noisetiers. Charge aux pratiquants d'entretenir l'espace.

Espace de convivialité quartier nord, à Roz Glas : En début d'automne, une table de pique-nique, bancs, un terrain de boules/Molky, une aire de jeux pour enfants et une table de ping-pong financée par Habitat 29 ont été installés. L'entretien de ce lieu sera assuré par le collectif d'habitants.

Espace de convivialité quartier Est : En début d'automne une table de pique-nique, bancs, un terrain de boules bretonnes, un panier de basket et deux buts de hand ont été installés sur le terrain Désiré Granet appartenant au comité d'entreprise des Papeteries de Mauduit. Une convention a été signée entre la ville et le CE pour pouvoir occuper une petite partie de ce terrain.

Espace Centre-ville : Place Gambetta, en haut de la rue Savary en lien avec les commerçants, une grande table de pique-nique et des jardinières fleuries ont été installées en début d'été.

Rue de Lorient : en cours, un espace est en train d'être aménagé avec des carrés potagers, il sera entretenu par les voisins du site.

Espace Quartier Ouest: A venir un espace près du verger longeant le bd de Kerjouanneau : un terrain de boules et une table de pique-nique pour l'instant.

2/ AVOIR DES REFLEXES CITOYENS

Il est rappelé les bonnes pratiques et les bons comportements :

- Ne pas faire de feu dans son jardin

- **Entretien ses parcelles** pour ne pas gêner et ne pas égrainer chez les voisins, tailler les haies donnant sur l'espace public et entre voisins. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office, aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet.

- **Ne pas laisser les animaux divaguer et ramasser les déjections.** Des améliorations ont été constatées. La campagne de sensibilisation a permis une prise de conscience.

- **Ne pas jeter les mégots et emballages sur la voie publique.** Des potelets récupérateurs de mégots vont être installés au carrefour rue de Mellac / Thiers, rue Savary, aux lycées de Roz-Glas et de Kerneuzec. Il existe une entreprise de recyclage à Brest.

- **Bien se garer et ne pas rouler trop vite.** La mairie effectue la pose de radars pédagogiques et la police municipale est équipée de jumelles radars. Un radar pédagogique a été placé quai Brizeux et rue de Pont-Aven au niveau de la mairie. D'autres ont été installés rue de Trélivalaire, rue de Quimper et rue des Castors.

Interventions des habitants :

Boulevard Leclerc, les voitures vont trop vite, une demande est faite pour abaisser la vitesse de 50 à 30km/h sur cet axe, y compris devant l'école.

Devant la boulangerie au rond-point des plages, le passage pour piétons est très peu visible, les gens accélèrent après ou avant de passer le rond-point, un radar serait le bienvenu car dangereux. Problèmes de comportements. Effectivement les voitures qui viennent de Kervail pour aller vers Moëlan grillent la priorité à ceux qui viennent de Kerlen (prévoir zone 30, éventuellement chicane).

Problème d'entretien à Faudélias, kervail autour du Rond-point des plages : le long du cheminement piéton en direction de Moëlan, des piquets de protection ont été posés mais le cheminement est impraticable car non stabilisé.

Rue de Moëlan, vitesse excessive 70/80 au lieu de 50.

A Kerrez : Problème de chicane

Sur le parking du restaurant Gare la Fô, des engins agricoles se garent le long de la route, impliquant des problèmes de visibilité.

Il est précisé que le projet de voie cyclable dans le secteur dépend de la mise en place de l'assainissement qui pour l'instant n'est pas à l'ordre du jour, tant que l'agence de l'eau ne finance pas. Cependant, Quimperlé communauté est en train de bâtir un plan vélo, avec des voies propres.

Est évoqué la proposition faite aux députés sur le fait de compenser le déficit abyssal de l'office National de la chasse et de la Faune (ONCFS) par... les Agences de l'Eau !

3/ GESTION ZERO PHYTO DU CIMETIERE SAINT DAVID

Gérard Jambou présente la suite du diaporama, notamment la gestion zéro phyto du cimetière St David, qui a engendré des critiques de la part d'habitants estimant que le cimetière n'était pas bien entretenu. Le Maire estime effectivement qu'il y a eu un manque de communication pour expliquer la nouvelle gestion du cimetière suite à l'arrêt des produits phyto-sanitaires, induisant une recrudescence des pousses de mauvaises herbes, et s'en excuse. La situation est actuellement sous contrôle, mais ne sera stabilisée complètement que d'ici deux ou trois ans.

Gérard Jambou reprend donc les explications :

En 2019, l'usage des produits phytosanitaires sera strictement interdit, loi LABBE.

La mairie a anticipé cette interdiction en mettant en place une gestion plus respectueuse de l'environnement, des jardiniers et des usagers.

En 2016, des zones test ont été réalisées : tapis de sedum, plantations de pied de mur...

En 2017, dernier traitement chimique, engazonnement des allées.

En 2018, gestion zéro phyto, réalisation d'aménagements : engazonnement d'allées, végétalisation des entres tombes.

Des aménagements ont commencé en septembre et se poursuivront en cette fin d'année afin de rendre le cimetière plus agréable. Et afin de réduire le temps d'intervention des agents (passé de 150h à 1500h de travail), des techniques alternatives seront mises en œuvre.

4/ TRAVAUX REALISES EN 2018

Gérard JAMBOU explique qu'un diagnostic voirie a été réalisé donnant 7/10 à Quimperlé, quand le Finistère a 6/10. Donc nos routes sont plutôt en meilleur état qu'ailleurs.

Il y a 150 km de voirie sur la commune. 3 km de voirie seront rénovées par an.

Le Plan pluri annuel d'investissement voirie a été réalisé en lien avec le Plan Local de Déplacements.

Il y a un objectif de rendre cohérente les zones à 30km/h en centre-ville. La zone est à définir précisément, une signalétique, un aménagement urbain et un fleurissement seront proposés.

Le PLD sera présenté en début d'année.

Les travaux réalisés :

- Aménagements de sécurité rue du Couëdic, entre l'entrée d'agglomération et le carrefour des bonnets rouges
- Réaménagement de trottoirs rues Lulli et Duguesclin

- Reprise de revêtement de voirie rues Gasnier de Fresnes et de Neuville (96000€ HT pour 1km de voirie)
- Réaménagement de la zone de stationnement Place Lovignon
- Remplacement de luminaires avec des sources à vapeur de mercure par des luminaires LEDS (environ 100 luminaires modifiés/an)
- Modification du système de protection du quai Brizeux dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations : rehaussement du système existant de 20cm (pour contenir les inondations à 3,70m) et allongement du système sur 30m par barriérage et mur béton
- Remplacement du réseau d'eau potable rue de la forêt, impasse Anne de Bretagne, avenue des Castors et rue de Kervail.

5/ TRAVAUX A REALISER

- Modification d'ilots centraux sur la rue de Quimper (1ère semaine de décembre + installation d'un radar fixe début d'année)
- Extension du réseau d'éclairage rue de Kersédrenn
- Restitution de l'étude sur le diagnostic du réseau routier communal (réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement pour l'entretien de la voirie communale)
- Mise en œuvre de dispositif en entrée de zone de stationnement limitant le gabarit d'entrée (Parc Rhu, Toulliou et Désiré Granet)
- Remplacement du réseau d'eau potable impasse et rue de Croaz Chuz, rue de Kerrez, chemin des églantiers et des noisetiers.

• L'aménagement du carrefour entre les rues de Mellac, Thiers, Couëdic et Pont-Aven :

Fin des travaux en cours avec la pose de mobilier urbain (bancs, corbeilles, appuis vélos, récupérateurs de mégots), pose d'éclairage public, réalisation des marquages routiers, pose de plantations.

Un panneau précisant le sens de priorité rue de Mellac (et donne la priorité dans le sens rond-point place des écoles) est posé au niveau de la crêperie Ty Gwechal).

• La fibre optique :

- Mise en place des sous-répartiteurs (200 prises par armoire) terminée fin 2018
- Mise en place de la fibre optique en 2019
- Commercialisation de la fibre optique à partir du 2ème semestre 2019.

Il y aura aussi de l'aérien.

Il reviendra aux habitants qui choisiront d'être connectés à la fibre de choisir leur opérateur et de payer le branchement.

• **Intervention des habitants :**

- Croaz chuz : le doublement de l'échangeur de kergostiou est évoqué : Le Maire souhaite que ce projet voit le jour mais la ville ne peut le financer. Des discussions seront nécessaires avec différents interlocuteurs pour son financement, rien n'est fait. Les habitants mitoyens de ce futur échangeur sont inquiets et souhaitent, si cela se réalise, qu'un mur anti-bruit soit construit (cela fera partie des négociations).

Une chicane est demandée à Croaz chuz pour limiter la vitesse (50 préconisé)

- Liaison Croaz chuz - Coat déro : non prévue dans le schéma d'aménagement, terres agricoles préservées.

- Chemin de Lanvidarc'h : Le chemin rural privé de Landvidarc'h, situé entre la rue de Moëlan et la rue de Cornouaille, a donné lieu à un long échange entre le maire et plusieurs de ses administrés. Le Maire regrette cette situation dégradée et en appelle à un peu de patience pour voir aboutir une solution.

- Les choucas : Un vrai sujet préoccupant (nuisances sonores, destruction de champs, toitures...), le Maire précise que c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités et qu'il va organiser une réunion avec de multiples acteurs pour faire avancer ce dossier.

- Terrain de l'Equaliseur : il s'agit d'un terrain privé et c'est à la propriétaire de faire le nécessaire auprès du procureur lorsque son terrain est occupé par les gens du voyage. La propriétaire a déjà été reçue par le Maire qui lui a expliqué la procédure, la mairie ne peut pas se substituer au propriétaire.

- Le parking Toulfoën : Il appartient à l'ONF mais est entretenu par la mairie, demande que l'entrée et la sortie soient bitumées. Prévu en novembre.

- Chardons à Kervidanou : ce sera transmis

Fin de la réunion et pot de l'amitié